

Organisation impartiale, neutre et indépendante, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) est présent à Yaoundé depuis 1992, à Maroua depuis 2013, à Bertoua depuis 2014 et à Kousséri depuis 2015. Conformément à son mandat, le CICR œuvre pour venir en aide aux victimes des conflits armés et autres situations de violence et de promouvoir le droit international humanitaire.

SITUATION HUMANITAIRE :

Au Cameroun, les affrontements et violences dans les régions septentrionales et de l'Est ont d'après les chiffres publiés par ECHO, conduits environ 2,9 millions personnes dans le besoin d'assistance humanitaire. Près de 200.000 déplacés internes ont été recensés dans les régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-Nord et du Nord. Ces populations qui ont fui leur village à cause de la violence, ont trouvé refuge pour la plupart dans des communautés déjà fragiles. Cette situation pèse sur les ressources et les moyens de subsistance déjà limités des communautés hôtes. L'accès à la nourriture, à l'eau potable et aux soins de santé est très difficile.

FAITS MARQUANTS :

- **60'019** personnes ont reçu un soutien alimentaire.
- **7'750** détenus ont reçu des denrées alimentaires.
- **67** points d'eau et **19** forages ont été réhabilités dans la région de l'EN.
- **61'000** personnes ont pu bénéficier d'un meilleur accès à l'eau dans la région de l'EN.
- **19640** personnes ont bénéficié de consultations curatives de qualité.
- **123** blessés de guerre ont été pris en charge grâce à des donations de kits pour blessés.
- **2** centres de santé réhabilités à Mémé et Maltam
- **1'400** membres des forces armées, de sécurité et de la police pénitentiaire ont été sensibilisés aux règles de DIH et DIDH ainsi que sur le mandat du CICR.
- **3'000** demandes de recherche, notamment dans les camps de réfugiés à l'Est et à l'Extrême-Nord du Cameroun.

Dans les 4 lieux de détention qu'il visite, le CICR a :

- construit un système d'alimentation en eau potable à Bertoua, réhabilité celui de Maroua et d'autres sont en cours de d'aménagement à Garoua et Kousséri ;
- assuré l'approvisionnement en eau potable à la prison centrale de Maroua pendant environ 45 jours, suite aux coupures saisonnières et intempestives d'électricité dans la ville. 1'700 personnes privées de liberté ont ainsi bénéficié d'environ 1'000'000 litres d'eau grâce à une action d'urgence réalisée en collaboration avec la brigade de sapeurs-pompiers de Maroua ;
- aménagé 4 fours à foyers améliorés à la prison centrale de Maroua ;
- réhabilité une cuisine à la Prison centrale de Maroua, 3 autres en cours de construction à Garoua, Kousséri et Bertoua ;
- réhabilité 1 magasin de stockage à la prison centrale de Maroua et 3 autres sont en cours de réhabilitation dans les prisons de Bertoua, Garoua et Kousséri ;
- réhabilité les infrastructures d'assainissement (en cours) dans les prisons de Bertoua et Kousséri.



SUBVENIR AUX BESOINS ESSENTIELS

Le programme d'assistance vise à maintenir ou à rétablir l'autonomie et les moyens essentiels de subsistance des victimes de conflits armés et autres situations de violence.

En 2016, en partenariat avec la CRC, le CICR a fourni un soutien alimentaire à 60'019 personnes déplacées internes dans le Logone Chari, Mayo Sava, Mayo Tsanaga et Diamaré. 49'187 personnes déplacées ont bénéficié de biens essentiels de ménages dans les mêmes départements, 28'566 personnes ont reçu un soutien à la production agricole comprenant des semences, des engrais, une ration alimentaire et un appui technique dans le Mayo Sava, Mayo Tsanaga et Logone et Chari. 2'322 ménages (soit 13'932 personnes) ont bénéficié d'assistance alimentaire sous forme d'un transfert monétaire de 66'000 FCFA. Au total, 1'635'393 kg de riz ; 658'050 kg de farine de maïs ; 1'057'469 kg de niébé ; 413'995 litres d'huile végétale ; 42'569 kg de sel iodé ; 409'460 kg de Super céréale et 244'464'000 CFA ont été distribués.

Ce sont également 20'297 kits d'hygiène féminin ; 19'259 couvertures ; 28'659 nattes ; 22'717 savons ; 6'753 set de cuisine ; 6'929 bâches ; 13'806 moustiquaires et 6'753 seaux plastiques qui ont été distribués aux déplacés.



AMÉLIORER L'ACCÈS À L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

En collaboration avec la CRC et les communes, le CICR a réhabilité 86 points d'eau/forages qui ont permis d'améliorer l'accès à l'eau potable à 31'030 personnes (résidents et déplacés) dans le Mayo Tsanaga, 15'000 dans le Logone et Chari et 15'000 dans le Mayo Sava.



AMÉLIORER LES SOINS DE SANTÉ

Depuis début 2016, le CICR soutien les centres de santé intégrés de Mémé (Mayo Sava) et Maltam (Logone et Chari). Des travaux de réhabilitation de ces 2 centres ont été réalisés afin d'améliorer l'hygiène des malades et du personnel soignant, l'accès à l'eau et l'assainissement (gestion des déchets organiques et hospitaliers, préservation de l'environnement).

- 60'653 personnes ont accès aux soins de santé de qualité.
- 19'640 personnes ont bénéficié de consultations curatives de qualité.
- 3011 femmes enceintes ont bénéficié de consultations prénatales et 581 femmes ont pu profiter d'un accouchement assisté dans de bonnes conditions.
- 6875 doses de vaccin ont été administrées à des enfants de moins de 2 ans et à des femmes enceintes dans le cadre du programme élargi de vaccination.
- 150 personnes nécessitant une prise en charge dans une structure de référence ont pu être évacuées de Maltam à Kousséri et de Mémé à Mora grâce à l'appui du CICR.
- 123 blessés de guerre ont été pris en charge dans l'aire de santé de Mémé grâce à la donation d'un kit pour blessés.

Le CICR a contribué au séminaire de formation de 40 praticiens hospitaliers, organisé à Maroua par le Ministère de la santé publique, à travers l'enseignement du module de stabilisation et chirurgie du blessé par balle.



RÉUNIR LES FAMILLES SÉPARÉES PAR LES CONFLITS

En collaboration avec la CRC, le CICR a poursuivi ses efforts pour permettre aux familles séparées en raison des conflits

armés de rétablir et de maintenir les liens familiaux sur l'ensemble du Cameroun et avec les pays limitrophes. Le CICR prête une attention particulière aux enfants séparés de leurs parents.

En 2016 le CICR, en collaboration avec la CRC, a traité près de 3000 demandes de recherche, notamment dans les camps de réfugiés à l'Est et à l'Extrême-Nord du Cameroun, ainsi qu'en hors sites. Le CICR et la Croix-Rouge camerounaise sont en train de suivre individuellement plus de 486 enfants non-accompagnés ou séparés vulnérables dans le but de rétablir le contact avec leurs parents. Au cours de l'année, 67 enfants ont été réunifiés avec leurs parents, dont 27 par le CICR avec la collaboration des Sociétés Nationales de la région. 1082 demandes de recherches dont 336 ont été fermées positivement. 579 messages Croix-Rouge ont été échangés et 148 salamat collectés auprès détenus suivis dans les prisons de Maroua, Kousséri, Yaoundé, Bertoua et Garoua ont été transmis aux familles et 21 salamat collectés à des personnes détenues suivies par le CICR à l'étranger ont été transmis à leur famille au Cameroun. 92 personnes ont bénéficié du programme de visites de familles du CICR (pour 38 détenus).



RENDRE VISITE AUX PERSONNES PRIVÉES DE LIBERTÉ

Afin de promouvoir un traitement humain et des conditions de détention conformes aux lois camerounaises et aux standards internationaux, le CICR a poursuivi ses visites dans des lieux de détention. Il a aussi soutenu les autorités pénitentiaires avec un programme de prévention et de traitement des personnes souffrant de malnutrition sévère et modérée dans les lieux de détention les plus affectés par l'augmentation de la population carcérale suite aux conflits armés affectant l'Extrême-Nord et l'Est du Cameroun. Actuellement, ce programme est mis en œuvre dans les prisons centrales de Maroua, Garoua, Bertoua et Kousséri.

En 2016, le CICR a notamment :

- visité 5'563 détenus, essentiellement dans les lieux de détention de l'Extrême-Nord, l'Est et à Yaoundé ;
- effectué un suivi individuel de 965 détenus ;
- amélioré l'accès à la santé et à l'eau dans les mêmes lieux de détention ;
- procédé à une distribution de kits d'hygiène et moustiquaires pour 200 détenus de la prison principale de Yaoundé ;
- mis en œuvre le programme de prévention et de traitement des personnes souffrant de malnutrition sévère modéré dans 4 lieux de détention ;
- construit un château d'eau de 15'000 litres et réhabilité réseau interne d'alimentation en eau à la prison de Bertoua ;
- assuré la distribution d'environ 1'000'000 litres d'eau (en raison de 22'000 litres par jour) à 1'700 personnes privées de liberté grâce à une action d'urgence en collaboration avec la brigade de sapeurs-pompiers de Maroua ;
- réhabilité (fours améliorés, marmites en inox,...) la cuisine de la prison centrale de Maroua, ce qui a contribué à une baisse considérable du taux de malnutrition au sein de la population carcérale.

COOPÉRATION AVEC LA CROIX-ROUGE CAMEROUNAISE

La CRC est le partenaire opérationnel privilégié du CICR. Ce partenariat s'est intensifié avec une augmentation de l'appui à la CRC, en particulier dans le renforcement des capacités des volontaires et responsables des comités ainsi que des dotations. A cet effet, 52 représentants de comités de l'Est, l'Adamaoua et le Nord ont été sensibilisés sur le cadre d'accès plus sûr, 25 volontaires de l'Extrême-Nord et 43 gestionnaires de catastrophes ont été recyclés en techniques de premiers secours. 16 chauffeurs et logisticiens ont été formés sur leur rôle dans une organisation humanitaire. Pour faciliter la compréhension des actions du Mouvement et sa diffusion auprès des publics cibles par les volontaires de la CRC, les

capacités de 11 points focaux communication des comités locaux de l'Extrême-Nord ont été renforcées en techniques de communication; alors qu'au niveau national, la CRC a animé 21 émissions radio. Dans le cadre des dotations, le CICR a soutenu la réhabilitation des comités de Kousséri et de Bertoua, la construction du comité de Mora et les a doté de mobiliers. Aussi, la CRC a reçu des dons de 5 véhicules, 12 motos et du matériel de premiers secours qui ont permis de renforcer les capacités de réponses de la CRC dans l'EN.



PROMOUVOIR LE DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE

Le CICR a maintenu des contacts bilatéraux avec les forces armées et de sécurité afin de leur rappeler leurs obligations découlant du droit international humanitaire (DIH) et relatives à la protection des personnes ne participant pas ou plus aux hostilités. Depuis début 2016, 720 membres des forces armées, de sécurité et de la police pénitentiaire ont été sensibilisés aux règles de DIH et DIDH ainsi que sur le mandat du CICR.

A Yaoundé, 2 séminaires d'études de cas pour l'intégration du DIH ont été organisés pour un total de 50 officiers représentants 21 pays ; 1 de ces séminaires a également été organisé à Maroua pour les officiers camerounais.

Au cours de l'année, le CICR a intensifié son dialogue avec les autorités nationales et locales afin de promouvoir leur responsabilité en matière de respect du DIH ainsi que de promouvoir l'acceptation du mandat purement humanitaire du CICR. Le CICR a également organisé le Cours panafricain francophone de DIH à Yaoundé en faveur de 32 professeurs représentants 13 pays d'Afrique francophone. 40 magistrats militaires et 120 auditeurs de justice de l'Ecole nationale d'administration et de magistrature ainsi que 300 élèves administrateurs, intendants et gardien de prison ont été sensibilisés au DIH. 40 journalistes et 25 membres de la Société civile ont été sensibilisés à l'action humanitaire du CICR et au DIH.



CICR

Délégation régionale pour l'Afrique centrale
B.P. : 6157 Yaoundé, Cameroun
Tél. : (+237) 222 20 63 82/ 699 41 59 45
Email : yao_yaounde@cicr.org

Sous-délégation de Maroua
Carrefour PARA, Ouro-tchédé
Derrière le collège SABIL
Tél. : (+237) 690 031 974

Sous-délégation de Kousséri
Quartier résidentiel, Rue Commissariat central,
carrefour Douane, face Office céréalière
Tél. : (+237) 655 006 780

Bureau de Bertoua:
EKOMBITE derrière la CDE juste après
la menuiserie
Tél.: (+237) 690 048 697